

ENVOI PAR COURRIEL

Québec, le 9 novembre 2015

323

DQ17

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-
de-Jésus

6211-24-077

Madame Viviane Maraghi
Systèmes d'énergie renouvelable Canada inc.
300, Léo Pariseau, suite 2516
Montréal (Québec) H2X 4B3

Objet : Projet de parc éolien du Mont Sainte-Marguerite à Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-de-Jésus

Madame,

La commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier vous soumet la question suivante :

Le 21 octobre en après-midi, un sujet discuté était les balises lumineuses prévues dans le parc éolien pour la sécurité aérienne. Nous aimerions savoir si le promoteur a établi des contacts formels avec Transports Canada à ce sujet. Étant donné que les éoliennes prévues auraient plus de 150 m de hauteur, la Norme 621 du Règlement sur l'aviation canadien demande qu'une analyse de risques, qui tient compte de facteurs tels que le profil général du groupe d'éoliennes, l'emplacement du parc par rapport aux aéroports voisins ou des itinéraires de vol reconnus et du trafic aérien prévisible, soit faite.

Cette analyse de risque a-t-elle été faite ? Si oui, veuillez la déposer. Si non, à quel moment serait-elle produite ?

Quel type de permis est nécessaire et il est émis par qui (en audience publique, Nav Canada a été mentionné, mais le formulaire 621.19 du Règlement mentionne Transports Canada et la direction générale *Aviation civile*)?

Vos réponses doivent être acheminées, le plus tôt possible, et ce, afin d'alimenter les centres de consultation permettant ainsi au public d'obtenir l'information nécessaire à la rédaction de leurs mémoires. Aussi, afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse. Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 10 novembre 2015.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Lynda Carrier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission